

Conférence des évêques de France

Assemblée plénière de Lourdes - mars 2019

Intervention de Mgr Luc Crepy, président de la CPLP

Avancer avec confiance, sans découragement, dans notre lutte contre la pédocriminalité dans l'Eglise

Depuis avril 2016, une nouvelle étape importante a été franchie par la CEF pour affronter la crise grave que rencontre toute l'Eglise avec la révélation croissante, ces dernières années, d'affaires de pédocriminalité commis par des clercs et des religieux, dans nos diocèses. Voilà donc trois ans qu'a été créée, à l'initiative du Conseil permanent, la Cellule Permanente de Lutte contre la Pédophilie. Je ne souhaite pas faire un bilan des différentes actions menées, ni vous donner des chiffres ; le rapport publié en octobre dernier me semble toujours d'actualité. Par ailleurs, dans leurs interventions, Mgr Pontier et Mgr de Moulins Beaufort présentent respectivement les avancées tant sur la question des abus au niveau de l'Eglise universelle, que sur des mesures que nous avons prises en novembre dernier.

A partir de l'expérience vécue au sein de la CPLP, en collaboration avec tous ses membres, et plus particulièrement avec Ségolaine Moog, et en lien avec Oliver Ribadeau Dumas, que je tiens particulièrement à remercier pour leur soutien, je veux simplement vous partager quelques éléments de réflexion qui me semblent importants pour pouvoir poursuivre ensemble, avec confiance et détermination, nos engagements dans la lutte et la prévention contre la pédophilie tant au niveau national que dans chacun de nos diocèses.

§ Un démarrage un peu laborieux

Globalement, il faut humblement faire le constat qu'il a fallu du temps pour nous mettre en route, pour mieux comprendre les enjeux et la complexité des violences et agressions sexuelles, pour accueillir et écouter les personnes victimes, pour saisir les procédures à mettre en œuvre dans nos diocèses. Inutile de nous culpabiliser, nous avons dû faire face à des situations souvent douloureuses, lourdes à porter – parfois seuls - et compliquées : la douleur des victimes, la peur de mal faire, la tension entre le souci de la présomption d'innocence et l'urgence des mesures de précaution à prendre, etc. Par ailleurs, les attentes fortes et les revendications des personnes victimes, ajoutées à la pression médiatique, ont constitué pour bon nombre d'entre nous une situation stressante et ont pu donner l'impression que les évêques s'engageaient trop lentement alors que nous mettions en place, progressivement mais sûrement, des mesures en faveur de l'écoute et de l'accompagnement des victimes, des procédures de traitements des affaires et des parcours de prévention. Ajoutons aussi que c'est progressivement que surgissent de nouvelles questions, au fur et à mesure des situations et de nos avancées ; certaines problématiques apparaissent aujourd'hui, alors que nous n'en avons pas conscience hier.

Ajoutons aussi que nous avons été, pour beaucoup d'entre nous, atteints profondément par les situations rencontrées et que nous n'en sommes pas toujours sortis indemnes. Acceptons, je crois, de dire qu'il a fallu du temps pour nous mettre en route, mais qu'aujourd'hui les choses ont bien changé et qu'un peu partout les diocèses mettent en œuvre des actions et des mesures pour un travail en profondeur dans la lutte et la prévention contre la pédocriminalité.

§ Et pourtant l'Eglise en France a bougé

Nous pouvons affirmer, modestement mais sûrement, que « l'Eglise a bougé » face à ces scandales et à ces situations en pleine contradiction avec le message évangélique... et qu'elle continue à bouger ! Tous les évêques, chacun à leur rythme, et parfois poussés par les circonstances, ont pris les mesures nécessaires pour permettre à leur diocèse d'entrer dans cette *culture de la tolérance zéro* prôné par le pape François. Certes, nous n'en sommes sans doute qu'au début et le chantier demeure immense vu l'ampleur des faits qui se dévoilent jour après jour, hélas, dans tous les continents et à différents niveaux de l'Eglise.

Avec le recul de ces trois années, il est clair que les décisions d'avril 2016 constituent un tournant important pour notre conférence épiscopale et pour les diocèses. L'ensemble de ces mesures inscrit dans la durée notre souci de lutter contre la pédocriminalité en travaillant et en traitant au fur et à mesure qu'elles se présentent les questions et situations qui apparaissent. Elles ont été aussi possibles parce que, depuis plus près de 20 ans, la réflexion et l'action ont été engagées par nos prédécesseurs.

L'ensemble des nouvelles mesures prises par la C.E.F a manifesté et manifeste notre volonté forte et fermement exprimée : donner la priorité aux victimes. Et nous gardons tous en mémoire deux moments forts : la journée à la pénitence et au jeûne vécue en assemblée à Lourdes (07/11/16) pour demander pardon pour les souffrances des personnes victimes et pour les fautes commises par le passé ainsi que la rencontre des personnes victimes en novembre dernier où un certain nombre d'entre nous ont souligné combien ce temps a été marquant et éclairant pour eux.

D'une manière plus large, il est bon de prendre conscience que le travail mené un peu partout en France dans nos diocèses, à tous les niveaux et auprès de nombreux acteurs pastoraux participe à changer les choses, à faire bouger nos communautés, et plus largement notre vie en Eglise dans le domaine de la pastorale des jeunes et des enfants, mais aussi dans une meilleure prise en compte de ce que signifie être à leur service, dans un souci de bienveillance et non de toute-puissance. Il me semble qu'il ne faut pas hésiter à faire mieux connaître toute la série de mesures précises et concrètes qui ont été mises en œuvre, comme en témoigne le rapport publié en octobre 2018. Nous voyons aujourd'hui que les médias, pour une part, commencent à changer leur regard sur ce que fait l'Eglise en ce domaine et cessent enfin les propos simplistes « d'une Eglise qui ne fait rien et qui n'avance pas » : il n'est plus possible d'affirmer cela et il est bon de le dire clairement aux journalistes... sinon on est dans les fake news !!!

Enfin, outre les mesures qui sont en cours d'élaboration depuis novembre dernier (cf. Rapport de Mgr E. de Moulins Beaufort), de nouvelles mesures ont été annoncées suite au sommet sur les abus sexuels en février 2019 à Rome. Ainsi a été publiée la semaine dernière une lettre apostolique sous forme de *motu proprio* : « *Sur la protection des mineurs et des personnes vulnérables* »¹. Ces mesures conforteront et amplifieront le travail actuel mené en France dans la lutte contre la pédophilie. L'Eglise continue à se mobiliser et nous devons poursuivre et soutenir tous les efforts suscités par cette onde de choc.

¹ Bolletino. Sala stampa della Santa Sede. N° 0260 – 29/03/2019

§ Persévérance, vigilance et confiance

Persévérance : Beaucoup d'énergie a été déployée par bon nombre de diocèses dans ce travail de lutte et de prévention contre la pédophilie ; par exemple dans l'organisation de journées d'information et de prévention à une large échelle, ou dans des rencontres diversifiées entre les acteurs pastoraux en charges des jeunes. La tentation pourrait être de se dire qu'on en a suffisamment fait et qu'il faut passer à autre chose. Réaction tout à fait compréhensible car la vie de l'Eglise ne se réduit pas à ces difficiles questions. Hélas, l'actualité montre qu'il n'est pas possible de passer trop vite sur l'autre rive, aussi riante soit-elle, mais qu'il nous faut affronter la tempête en mer et de tenir bon. Ce combat à mener est aussi un combat dans la foi, et c'est ainsi que le pape François rappelle la dimension spirituelle de cette lutte à mener :

« Sans ce regard de foi, tout ce que nous pourrions dire ou faire serait inutile. Cette certitude est incontournable pour regarder le présent sans le fuir mais avec audace, avec courage mais sagesse, avec ténacité mais sans violence, avec passion mais sans fanatisme, avec constance mais sans anxiété, pour changer ainsi tout ce qui, aujourd'hui, peut mettre en danger l'intégrité et la dignité de toute personne. En effet, les solutions nécessaires exigent que l'on affronte les problèmes sans se laisser piéger ou, pire encore, sans répéter les mécanismes qu'ils veulent éliminer.² ».

Nous devons persévérer sur le chemin que nous avons tracé. Cette crise nous invite à « penser » : « Que nous est-il donc arrivé ? » Nous ne pouvons pas laisser cette question sans réponse, sans remise en question. Aller plus loin dans cette réflexion constitue une chance pour la vie de l'Eglise et nous permettra de montrer combien notre foi n'est pas sans ressources pour regarder en face le fléau des abus sexuels sur mineurs qui, comme le souligne le pape François, est malheureusement un phénomène historiquement répandu dans toutes les cultures et toutes les sociétés³.

Vigilance : A la persévérance, il ne nous faut pas perdre de vue la vigilance nécessaire que nous devons maintenir dans nos diocèses et au niveau de la Conférence. Cette vigilance ne peut se réduire aux simples journées d'information et de prévention – aussi utiles soient-elles – que nous organisons dans nos diocèses. Elle demande que nous demeurions alertés sur ce qui se passe dans notre société, informés des évolutions actuelles en matière d'abus sexuels, ajustés dans nos rapports et dans la collaboration avec la justice. L'audition au Sénat de représentants de la CEF, où il a fallu répondre à une quinzaine de questions précises, manifeste combien nous devons être capables de rendre compte de ce que nous faisons, mais aussi de rendre audible la vigilance que l'Eglise met en place.

Les journées nationales organisées régulièrement depuis trois ans auprès des membres de nos cellules d'écoute des victimes, des référents diocésains en matière de pédocriminalité et des formateurs dans les séminaires manifestent notre volonté de poursuivre la formation en profondeur de tous ces acteurs qui, au quotidien, doivent être accompagnés dans leur responsabilité. Dans cette perspective, il est important que nous prenions des temps réguliers d'échange avec les membres des équipes d'écoute et tous ceux qui accompagnent des personnes victimes.

La lutte et la prévention contre les abus sexuels ne peuvent devenir des affaires routinières, car il s'agit, lors de chaque affaire, de personnes nouvelles abusées ou abusant, il s'agit d'une

² Pape François, *Lettre au peuple de Dieu pèlerin au Chili*, 31/05/18, § 2.

³ Pape François, *Discours de clôture du sommet sur les abus sexuels*, Rome, février 2019.

personne victime avec sa propre histoire ou d'un prédateur qui demeure un être humain avec ses fragilités... Même si les procédures sont bien mises en place – et elles le sont pour une grande part (chaque évêque sait ce qu'il a à faire) –, il nous faudra à chaque rencontre accueillir le récit nouveau de souffrances et d'injustice.

Confiance : nous avons été capables depuis trois ans de répondre à ce grand défi et à cette grande blessure du fléau de la pédocriminalité dans l'Église en France. Un travail important et diversifié a été mené, tant au niveau national que local, mettant en œuvre de nouveaux moyens tant humains que matériels pour mieux accueillir et écouter les personnes victimes, pour faciliter la reconnaissance des faits de pédocriminalité et le suivi judiciaire de leurs auteurs, pour amplifier le travail de prévention et de formation, à tous les niveaux, dans les activités pastorales auprès des enfants et des jeunes. De ce vaste chantier, et suite à la *Lettre au Peuple de Dieu* du pape François et au dernier sommet sur les abus sexuels à Rome, s'est développée chez beaucoup une prise de conscience croissante de l'urgente nécessité de lutter contre ce scandale de la pédocriminalité afin que l'Église devienne une « maison sûre ». La route vers la tolérance zéro des abus sexuels a ainsi commencé à s'écrire de manière forte et visible.

Bien sûr, il reste encore beaucoup de chemin à parcourir, et il faut regarder en face les obstacles et les dépasser. Regagner la confiance et la crédibilité de beaucoup au sein de l'Église et en dehors, passe par la confiance que nous manifesterons par la poursuite de nos efforts, par notre foi au Christ qui nous invitent sans cesse à Le reconnaître dans les membres souffrants de notre Église, par notre capacité à œuvrer, avec détermination et humilité, avec tous les hommes de bonne volonté contre ce fléau qui traverse nos sociétés humaines.

§ Sortir définitivement de la peur et encourager le peuple de Dieu à avancer

Les prêtres sont troublés et souffrent fortement de cette crise. Les catholiques aussi souffrent et s'interrogent : « comment cela est-il possible ? » me disaient quelques personnes âgées de la campagne profonde de Haute-Loire ! Il y a pour certains de l'impensable dans ce qui nous arrive, il y a le risque du déni de la réalité et la tentation du découragement, si ce n'est de l'abandon. Nous sommes les pasteurs du peuple de Dieu, et à la suite du Bon Pasteur, il nous faut nous battre contre ce qui maltraite le troupeau, lui fait peur, l'empêche d'avancer vers les pâturages du Seigneur.

Nous n'avons pas eu peur d'engager en France ce grand processus de lutte et de prévention contre la pédocriminalité et de nous engager nous-mêmes comme évêques, aidés par des prêtres et des laïcs courageux et compétents. Il nous faut donc sortir la tête de l'eau – même si les vagues sont fortes – et manifester que nous avons entendu l'appel du Christ « N'ayez pas peur ! » et que nous croyons qu'Il accompagne son Église, plus particulièrement quand la tempête fait rage. Nous savons qu'au niveau de l'Église universelle existe une réelle volonté d'aller dans le même sens, et que – avec humilité – nous pouvons dire que nous ne sommes pas, en France, à la traîne dans les mesures et les initiatives prises contre les abus sexuels.

A l'époque actuelle où la notion de débat tient une si grande place dans la vie de notre pays, il nous faut instaurer et encourager tout ce qui peut conduire à un dialogue dans les communautés locales, parmi les prêtres, au sein des diverses instances de la pastorale des jeunes. Il est nécessaire que la parole se libère aussi dans notre Église et que la question des abus sexuels – et plus largement tout ce qui a trait aux dimensions affectives et sexuelles – puisse être abordée par beaucoup. C'est ainsi que nous tiendrons dans la persévérance, la vigilance et la confiance !

Il nous faut entendre et réentendre l'appel du pape François à tout le peuple de Dieu et le laisser résonner dans la portion du peuple de Dieu qui nous est confiée dans nos diocèses : « *Ainsi, le seul chemin que nous ayons pour répondre à ce mal qui a gâché tant de vies est celui d'un devoir qui mobilise chacun et appartient à tous comme peuple de Dieu. Cette conscience de nous sentir membre d'un peuple et d'une histoire commune nous permettra de reconnaître nos péchés et nos erreurs du passé avec une ouverture pénitentielle susceptible de nous laisser renouveler de l'intérieur.* ⁴»

Pour conclure, s'il y a une seule chose pour nous inviter à poursuivre le travail commencé, sans nous décourager, c'est d'abord le visage, les mots, les pleurs, la douleur... de cette personne victime que nous avons rencontrée et qui demeure en nous cette mémoire « dangereuse » qui rejoint le Christ qui souffre quand les victimes souffrent, le Christ qui offre sa vie quand ceux qu'il a appelés à le suivre le trahissent et abusent de ces petits qui lui sont si chers.

Il est très important aussi de souligner que les prêtres - nombreux - qui vivent leur célibat et leur ministère de manière chaste constituent une chance et une force dans la vie de l'Eglise. Avec leurs qualités et leurs fragilités, ils sont pour beaucoup de baptisés le signe d'une fidélité tenue au jour le jour. Dans la vie des communautés ecclésiales, la relation à des prêtres chastes et heureux dans leur ministère constitue pour beaucoup un espace irremplaçable de confiance, de dialogue et de vérité. Il est important que les fidèles redisent aux prêtres combien – modestement mais sûrement – leur célibat n'est pas synonyme de frustration mais signe d'une proximité à tous, d'une sexualité qui n'est pas toute-puissance mais don de soi, d'une maîtrise de soi qui n'est pas refus mais ouverture à l'autre. La crise profonde que nous vivons nous conduit à raviver la force et la richesse de la chasteté dans toutes nos pratiques éducatives, et plus largement dans nos relations pastorales au quotidien⁵.

Enfin, il est clair que les prêtres, les catholiques de nos diocèses et plus largement nos contemporains attendent que nous soyons, comme évêques, à la hauteur des exigences de l'Évangile que nous annonçons. Cette crise, si douloureuse et si humiliante, nous invite à travailler à une plus grande communion dans le peuple de Dieu qui appelle à l'aide, à travailler à une pleine collaboration avec les personnes victimes, les fidèles et les prêtres. Il nous faut ensemble garder confiance !

§§§§§§§§

⁴ Pape François, *Lettre au peuple de Dieu*, 20/08/18.

⁵ Cf. Luc Crepy ; *Lutter contre la pédocriminalité dans une Eglise blessée, humble et confiante*, Prêtres diocésains, janvier 2019, n°1548, pp. 3-8